

FRANCE
Projet d'intervention
Débat général

OIM 113^{ème} Conseil
(Genève, 29 novembre – 2 décembre 2022)

- SEUL LE PRONONCE FAIT FOI -

Madame la Présidente,

Monsieur le Directeur général,

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Chers collègues,

Mesdames et Messieurs,

La France s'associe à la déclaration de l'Union européenne.

Ce 113^{ème} Conseil de l'Organisation internationale pour les migrations est l'occasion de saluer son rôle de premier plan et le travail de ses équipes en faveur des populations déplacées les plus vulnérables. Un travail toujours plus dense et complexe face à des crises durables et des mouvements migratoires croissants.

Ce Conseil intervient dans un **contexte marqué par la guerre en Ukraine**. La France condamne avec la plus grande fermeté la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, les bombardements massifs d'installations civiles – y compris des centrales électriques, dont la centrale nucléaire de Zaporijjia -, les crimes de guerre découverts jour après jour dans les régions libérées ainsi que les tentatives d'annexion illégale par la Russie de régions ukrainiennes.

En réponse à la tragédie humaine qui se joue en ce moment, notre pays a accueilli plus de 100 000 déplacés d'Ukraine et scolarisé 20 000 enfants et étudiants ayant fui la guerre. La France continuera de soutenir l'Organisation internationale pour les Migrations dans son action auprès des déplacés en Ukraine et dans les pays voisins, notamment pour les protéger des effets conjugués de la guerre et du froid hivernal. Cette tragédie témoigne de la **nécessité d'une coopération internationale forte, coordonnée et efficace** pour venir en aide aux populations déplacées de force, en Ukraine et ailleurs.

Car nous ne devons pas oublier les autres crises. Il en va de notre responsabilité et de notre devoir moral envers les migrants, envers les pays hôtes et envers les pays de transit, qui sont souvent des pays vulnérables. Ces dernières années ont été marquées par l'augmentation et la diversification des flux migratoires : les conflits qui se prolongent indéfiniment - comme en **Syrie**, au **Sahel** ou en **RDC** -, les inégalités, y compris de genre, et la pauvreté qui demeurent, les catastrophes environnementales, le changement climatique - qui provoquent des sécheresses dans la **Corne de l'Afrique** et ailleurs -, des inondations – je pense au **Pakistan** cet été – et les crises alimentaires - comme en **Afghanistan**, en **Ethiopie**, en **Somalie**, et au **Soudan** -, sont autant de facteurs d'aggravation des crises contemporaines engendrant **des flux migratoires toujours plus intenses**.

Dans ce contexte alarmant, votre organisation, Monsieur le Directeur général, participe activement à la mise en œuvre de notre objectif commun en faveur des migrations sûres, ordonnées et régulières. C'est l'objectif du *Pacte mondial sur les migrations* dont l'OIM est le garant. Je salue, à cet égard, vos différentes initiatives : les partenariats de plus en plus nombreux entre pays de départ, de transit et de destination en sont les expressions concrètes.

Dans le même temps, nous devons faire face à des **dérives qui aggravent et compliquent la gestion des phénomènes migratoires**. En effet, nous sommes vivement préoccupés par la multiplication des tentatives de traversées de migrants, que ce soit en Méditerranée ou dans la Manche, dans des conditions toujours plus périlleuses. Trop nombreux sont ceux qui paient de leur vie la recherche d'un avenir meilleur. Je voudrais que nous ayons de la compassion pour les victimes de ces naufrages, comme pour ceux qui périssent en traversant le désert et d'autres voies peu sûres. Il est de notre devoir à tous de trouver des solutions dignes et humaines pour l'avenir de ces hommes, de ces femmes et de ces enfants, en luttant contre les causes profondes des migrations. Il en va de notre responsabilité collective.

Ces tragédies témoignent aussi de la nécessité d'une coopération internationale forte, coordonnée et efficace pour **lutter contre les passeurs et la traite des êtres humains, en impliquant l'ensemble des acteurs de la chaîne pénale**. La guerre sans merci contre ces réseaux et les crimes qu'ils commettent doit constituer plus que jamais une priorité pour nous tous.

Monsieur le Directeur général,

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par la transformation de l'Organisation internationale pour les migrations. Elle parachève le processus de réformes dont vous avez été à l'initiative. La réforme des ressources statutaires, approuvée par le Comité permanent de juin dernier avec notre appui, est une étape importante de la consolidation financière de l'OIM. Il en est de même pour les autres chantiers que vous avez lancés : la reconstruction du siège ou l'établissement d'un *Institut mondial sur les données migratoires* par exemple. Je pense aussi à l'action de vos équipes au quotidien, qu'il s'agisse de l'assistance aux migrants aux frontières, de l'appui à l'organisation d'opérations de relocalisation et de réinstallation au bénéfice de personnes en besoin de protection, ou encore de l'accompagnement au retour volontaire ou de la réintégration. Autant de programmes concrets qui visent à inscrire l'action de l'OIM dans les réalités du terrain.

La France soutient fermement vos efforts, Monsieur le Directeur général, et je voudrais rappeler ici quelques-uns de nos engagements. Tout d'abord, la France

a consolidé sa contribution au budget et aux activités de l'organisation. Au cours des trois dernières années, notre pays s'est classé au 6^{ème} rang au titre de ses contributions obligatoires. Ses contributions volontaires sont passées de 7,7 M USD en 2019 à 13,5 M euros en 2022, avec une progression dans le classement des bailleurs étatiques de la 22^{ème} à la 16^{ème} place. Ainsi, la France participe-t-elle au financement de plusieurs projets mis en œuvre par l'OIM, notamment en Ukraine, dans la Corne de l'Afrique ou sur la route de la Méditerranée centrale. Cela se traduit également par la hausse de nos contributions au MPTF, dont la France a rejoint le Comité de pilotage cette année.

Ensuite, notre engagement passe par des opérations en faveur des différents objectifs du Pacte mondial pour les migrations. Notre participation aux activités du *Réseau des Nations unies pour les migrations* et notre **présidence du Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) jusqu'en décembre 2023**, en sont autant d'illustrations fortes, tout comme notre co-parrainage du Forum mondial sur les réfugiés en décembre 2023.

Monsieur le Directeur général,

Parce que nous soutenons et approuvons vos efforts, nous tenons à vous faire part **de notre plein soutien à votre réélection l'année prochaine**. Vous avez bâti des fondations solides pour une OIM renouvelée ; il vous revient donc logiquement d'en construire maintenant les murs et le toit. Nous vous souhaitons le plus grand succès possible dans votre campagne et espérons sincèrement vous revoir à la même place l'an prochain. Vous pouvez compter sur l'engagement résolu de la France à travailler avec vous pour parvenir à cet objectif.

Madame la Présidente,

Monsieur le Directeur général

Les défis que nous traversons appellent à une coopération soutenue et constante ainsi qu'à un partage des responsabilités entre pays de départ, de transit et de destination. Ce partage implique le respect des droits et des devoirs par tous les Etats en matière migratoire, que ce soit pour l'accueil ou les rapatriements volontaires.

Ce n'est que par la responsabilité de chacun et la confiance entre tous que nous parviendrons à une gestion efficace et équitable des flux migratoires.

Vous pouvez compter sur l'engagement résolu de la France à travailler avec vous pour parvenir à cet objectif.

Je vous remercie./.